CONTRAT DE REVENTE ET ARCHIVES

Ce jou	,(partie cédante) demeurant au
	e)
	l'œuvre décrite ci-dessous :
•	Titre:
	Année de création :
•	dimensions approx.:
•	Matériau/ technique :
•	Brève description :
à	(nouvelle partie acquérante) demeurant au
	e)
•	·
•	ties reconnaissances les valeurs suivantes :
	Prix de la vente :\$CAD
	Prix d'achat précédent :\$CAD
•	Plus-value (soit le prix de la vente MOINS le prix d'achat précédent) :\$CAD
l oro de	la réception du paigment la partie cédante c'angage à remettre, dans un délai raisonnables
	la réception du paiement, la partie cédante s'engage à remettre, dans un délai raisonnable: un tiers (33%) de la plus value à l'artiste, représentant\$CAD;
	un tiers (33%) de la plus value à l'organisme sans but lucratif (OSBL) en arts visuels de son choix, cela sans
•	contrepartie (reçus fiscaux ou autre), représentant\$CAD
	contrepartie (reçus riscaux ou autre), representant
La nou	elle partie acquérante ratifie par le présent contrat toutes les dispositions contenues dans le « CONTRAT DE
	INITIALE D'ŒUVRE D'ART » signé en date du entre :
	la première partie acquérante : et
	l'artiste :
et décl	re expressément reprendre à son compte toutes les obligations à charge de la première partie acquérante dans
ledit co	ntrat et s'oblige à les respecter.
Signé I	à/(ville)
Signati	rae '
Olgilati	res : partie cédante nouvelle partie acquérante
	partio codante nouvono partio doquerante
AVIS	
Les dro	ts de propriété, de transfert, d'exposition et de reproduction de la présente œuvre sont soumis aux conditions
prévue	au « CONTRAT DE VENTE INITIALE D'ŒUVRE D'ART ».
Un exe	nplaire original est conservé chez l'artiste :
	Adresse domiciliaire :
	Numéro de téléphone :
	Adresse courriel:

Une copie vierge du **CONTRAT DE REVENTE ET ARCHIVES** est accessible à l'adresse suivante : https://www.gabrielmondor.com/contratdeventeequitable ou en contactant directement l'artiste.